



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 5 février 2014

Participants :

S. NOEL – M. GUFFON-LOOS – MP. MARTIN - C. HENON – C. ROUX- A. ROUX- C. MAISTRE – L. TESSIER

Excusés :

E. PRICOT – Ph. GARCIN (pouvoir donné à M. GUFFON-LOOS)

Secrétaire de séance

MP MARTIN

Ouverture de la séance à 19 heures 15.

1) Autorisation d'engagement des dépenses avant le vote du budget

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la délibération prise précédemment concernant l'autorisation d'engager les dépenses avant le vote du budget est incomplète, la préfecture a fait savoir que les montants de chaque budget devaient être précisés exactement : ils doivent correspondre au maximum à 25 % du montant des dépenses d'investissement votées au budget 2013.

A savoir :

Budget principal : 230 000 €uros

Budget Bois : 28 000 €uros

Budget Remontées Mécaniques : 14 000 €uros

Budget Eau : ??? €uros

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2) Modification d'Etat d'assiette des coupes 2014

Monsieur Alain Roux informe le Conseil Municipal que des travaux d'abattage sont prévus sur la parcelle 36 pour environ 50 m³. Après la vente de ces bois, il est prévu d'y replanter 500 épicéas. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'ensemble de ces travaux.

3) Validation des relevés de martelage établis pour la Commune et relatifs aux coupes et produits délivrés en nature durant l'exercice 2014

Monsieur Alain Roux présente les relevés de martelage établis par l'ONF. 40 m³ de fayard seront ainsi proposés à la vente au printemps 2014.

4) Remboursements de frais engagés par Madame le Maire et Monsieur Claude MAISTRE

Demande de remboursement d'achat d'une Clé 3g engagés par Madame le Maire pour un montant de 49,99 €. Les membres du conseil municipal valident le remboursement de ces dépenses.

5) Validation de la liste des entreprises retenues pour le marché des appartements situés à la Mairie

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal la liste des entreprises ayant été retenue suites aux appels d'offres reçus.

Travaux de maçonnerie : Entreprise CENEDESE
Travaux de menuiserie : Entreprise DUCRETTET
Travaux de peinture : Entreprise BONGLET
Travaux de carrelage : Entreprise Dame De Pique
Travaux de sols minces : Entreprise LAPORTE
Travaux de chauffage et sanitaire : Entreprise THABUIS
Travaux d'électricité : Entreprise GROS.

Approbation à l'unanimité. Les travaux devraient débuter début mars.

6) Questions diverses

Affaires scolaires :

- Suite aux modifications du rythme scolaire qui sera effectif à la rentrée 2014, l'horaire de fin de cours étant défini, à savoir 15 h 45, le SIVOM a répondu favorablement pour un passage du bus à 15 h 45 comme le souhaitait la majorité des parents interrogés. De plus, le SIVOM instaurera un ramassage supplémentaire pour le collège à 17 h dès la rentrée prochaine.
- Pour cette année, les enfants du cycle 3 vont participer à 4 sorties raquettes réparties entre Nancy et Romme.

Personnel :

- Recrutement d'une personne en vue du remplacement pendant son arrêt de travail de Madame CARLIER : Madame Isabelle TESSIER prendra ses fonctions début de semaine 7.

Ski :

- Acquisition de panneaux de balisage pour un montant de 400 €uros.

Bois :

- Suites aux intempéries de cet hiver, Monsieur Alain ROUX informe le conseil des différents dégâts qu'il a pu constater notamment sur le secteur de la Fley et sur le sommet de la piste de ski. Il va prendre contact avec les entreprises qui ont des travaux encours sur ces secteurs afin de travailler ces bois.
- Listes des travaux prévus sur l'année 2014 :
 - o Peinture sur les parcelles 36 – 37 et 58
 - o Dégagement sur la parcelle 55
 - o Plantation sur la parcelle 36 dans le cas de la vente de celle-ci.
- Demande de devis pour les différents travaux à effectuer afin de pouvoir faire des demandes de subvention, les dossiers devant être déposés avant le 15 mars.

Assainissement :

- Madame le Maire et Monsieur Christian HENON ont rencontré Monsieur le Sous-Préfet ainsi que le service planification et aménagement du territoire de la Préfecture afin de leur présenter les deux procédures qui vont être prochainement mises en œuvre pour la permettre la réalisation des travaux de la Station d'épuration de la Frasse (expropriation + mise en compatibilité du POS). Ces deux procédures ont été approuvées par les services de l'Etat et vont démarrer dans les tous prochains jours. Elles devraient arriver à terme au début de l'année 2015.

Litige Frédéric ANTHOINE contre Commune de Nancy sur Cluses :

Dans le cadre du litige qui oppose la commune de Nancy sur Cluses et Monsieur Frédéric ANTHOINE s'agissant de la construction d'une terrasse sans autorisation sur l'alpage de Vormy, Monsieur Frédéric ANTHOINE avait été condamné en première instance par le TGI de Bonneville. Il avait interjeté appel de cette décision. La Cour d'Appel de Chambéry a examiné cette affaire lors de l'audience du 28 janvier dernier : lors des plaidoiries, Monsieur l'Avocat Général a conclu à la confirmation du jugement du tribunal correctionnel. La Cour d'Appel rendra sa décision définitive le 26 février prochain.

Fin de la séance à 21 H.